

Au conseil communal de Crissier

Rapport de la commission chargée d'étudier le préavis N° 27/2011-2016

Salle de spectacle-divers travaux
--

Monsieur le Président,
Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers,

La commission chargée de l'étude du préavis 27/2011-2016 s'est réunie le lundi 25 février 2013 au Foyer de la Salle de spectacles à 19h30.

Elle était composée des membres suivants :

Mesdames	Angela Schollerer	ROLC
	Dorothée Noirat	ROLC
	Antonia Di Feo	PS
Messieurs	Bernard Blondel	CDC
	Pierre Chapuis	CDC
	Giuseppe Dalla Valle	CDC
	Michel Walter	PS (Président)

Cette commission s'est réunie en présence de Monsieur Stéphane Rezso, Municipal en charge du préavis, accompagné de MM. Nicolas Le Goff, Chef du Service du patrimoine communal et de Monsieur John Wertenberg, responsable de l'exploitation de cette Salle de spectacle.

La séance a commencé par une visite approfondie des locaux suivant les différents points énumérés dans le préavis, les commissaires ont ainsi pu se rendre compte in situ des différents travaux prévus : ce sont effectivement des travaux concernant plus le mobilier que l'immobilier, et de type « rafraîchissement, entretien courant et amélioration sécuritaire », et non pas de la rénovation.

Il n'a pas non plus été question d'installer une climatisation dont le coût pour un volume pareil passerait largement les 7 chiffres, et qui représenterait une amélioration pour quelques jours dans l'année.

De plus gros travaux, de rénovation cette fois-ci sont encore prévus par la Municipalité sur notre plan d'investissement pour 2018, année du cinquantenaire de la salle.

Questions et Interrogations des Commissaires:

Les commissaires se sont rendus compte que les équipements de cuisine par exemple étaient vraiment d'une autre époque et une actualisation au goût du jour serait

éminemment coûteuse. L'analyse par un cuisiniste professionnel a été suggérée par l'un des commissaires, mais le Municipal a répondu que dans le cadre des travaux projetés, il a été prévu d'en rester au plus simple dans une logique d'entretien courant et d'hygiène élémentaire.

Conclusions

Au vu de la présentation des différents travaux d'entretien projetés, c'est à l'unanimité que la commission vous propose, Mesdames les conseillères et Messieurs les conseillers, d'accepter les conclusions du préavis N° 27/2011-2016 tel qu'il vous est présenté ce soir.